

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 9

Objet : Tarifs camping

Date de convocation :

26 novembre 2020

Date d'affichage :

26 novembre 2020

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :
19

Nombre de votants :

19

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 1

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt
Le 3 décembre à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA
Excusée : Mme Flavie TAVERA

Secrétaire de Séance : Mme Pauline SEILHAN

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les tarifs du camping 2021 proposés par le délégataire conformément à l'article 7 de la convention d'exploitation du camping.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE les tarifs 2021 du camping proposé par Monsieur LOURMIERES délégataire du camping tels qu'annexés à la présente.

- ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL